



Fossambault
SUR-LE-LAC



POLITIQUE DES LOISIRS & DES SPORTS

Mise à jour – Décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

Note : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

MOT DU MAIRE	3
MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DES LOISIRS	3
INTRODUCTION	4
FONDEMENT DE LA POLITIQUE	5
VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS	6
RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ	7
PORTRAIT DU MILIEU	8
POPULATION	8
ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	9
BÉNÉVOLAT	10
PROGRAMMES ET ENTENTES	11
LES CHAMPS D'INTERVENTION	13-16
CONCLUSION	18
REMERCIEMENTS	19

MOT DU MAIRE



En 2007, le conseil adoptait une « Politique des loisirs et des sports », document établissant la philosophie de la Ville en regard des loisirs et des sports et encadrant les actions que celle-ci entreprendrait pour satisfaire ses citoyens. Depuis cette date, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

D'une municipalité de villégiature, nous sommes devenus, une municipalité de familles. D'estivale, nous sommes passés à un milieu de vie annuel requérant des activités et des installations non plus saisonnières, mais disponibles douze mois par année.

Cette mutation se devait d'être traduite à la fois dans notre philosophie, mais également dans nos installations, notre offre de services et dans la complémentarité avec les municipalités voisines.

Cette « nouvelle politique » s'appuie sur nos services, nos installations et équipements sportifs et de loisirs, notamment notre nouveau centre communautaire.

Bonne lecture!



Jean Perron
Maire

MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DES LOISIRS



Bonjour,

Je suis particulièrement fier de vous présenter la seconde mouture de la Politique des loisirs et des sports. Par ses actions, ses principes et sa vision, la Municipalité de Fossambault-sur-le-Lac continue à rendre le milieu attractif pour les jeunes, les familles et les aînés. Elle contribue à rapprocher la population de l'offre d'activités disponibles. Les résidents de tous âges participent à bâtir un milieu sain, sécuritaire et animé où il fait bon vivre et où la vie est belle.

Je veux remercier les élus, les employés municipaux, les représentants d'organismes ainsi que les citoyennes et citoyens qui ont participé à la mise à jour de cette politique.

Je vous invite à la consulter et à la faire grandir au sein de notre collectivité.

Bonne lecture!



Mike Tuppert,
conseiller municipal,
responsable des loisirs

INTRODUCTION

En 2007, le conseil municipal de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac a émis la volonté de mettre en place une Politique des loisirs et des sports afin de se doter d'objectifs et d'orientations communs en cette matière. Le mandat pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique a été confié à un comité de rédaction formé de citoyens, de membres du conseil municipal, d'employés municipaux et de représentants d'organismes. Leur mission consistait à définir les grandes orientations en matière de loisir et de sport ainsi que le rôle de la Ville et de ses partenaires. La démarche du comité a permis de consulter la population afin de connaître leurs attentes et leurs intérêts.

Depuis les 10 dernières années, les pratiques en matière de loisir et de sport ont évolué au Québec. Par conséquent, l'offre doit être adaptée à la réalité des modes de vie d'aujourd'hui. La Ville est soucieuse de poursuivre ses efforts et désire se positionner en tant que milieu de vie où le loisir et le sport contribuent à la qualité de vie des citoyens. Le conseil municipal a donc mandaté le Service des loisirs, culture et vie communautaire pour réaliser la mise à jour de sa Politique des loisirs et des sports adoptée en 2007.



FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

Dans une municipalité, les loisirs et les sports sont étroitement liés à la qualité de vie du milieu. La diversité et la qualité des services sont synonymes de mieux-être et ont des répercussions sur la santé de la population. En adoptant une Politique des loisirs et des sports en 2007, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac a su se doter d'un outil pour améliorer l'offre de services pour la population.

Le rôle des services de loisirs municipaux a grandement évolué au cours des dernières décennies. De simples fournisseurs d'activités, ils jouent désormais un rôle de chef d'orchestre dans la communauté et sont amenés à composer avec différentes problématiques à caractère social. De nouveaux enjeux sont observés dans la pratique des loisirs et des sports. La gestion du temps pour les familles, la diversité des loisirs, l'intégration des jeunes dans la communauté, les saines habitudes de vie, le vieillissement actif, l'accessibilité universelle, la sécurité des lieux publics, le loisir libre, pour ne nommer que ceux-ci, sont tous des enjeux importants desquels les structures municipales doivent tenir compte.

Le but principal de la mise à jour de cette politique est de revoir ses orientations et ses objectifs afin d'ajuster les interventions aux nouvelles réalités et aux besoins actuels de la population. Précisons que la politique s'inscrit parmi d'autres politiques municipales existantes et que des liens sont établis entre celles-ci afin d'en dégager une vision commune.



VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

La présente politique a pour but d'améliorer l'accès à des lieux adaptés et d'encourager les citoyens à être actifs physiquement et socialement, et ce, grâce à une offre de service diversifiée et de qualité. Dans cette optique, la Ville souhaite mettre en place des conditions favorisant de saines habitudes de vie pour les citoyens et les familles de son territoire.

Les principes directeurs de la Politique des loisirs et des sports « *Le loisir de se prendre en main* », adoptés par le conseil municipal en 2007 sont toujours valides. Certains d'entre eux ont été mis à jour afin de les actualiser aux réalités du milieu. Ces principes constituent la base de cette politique :

- Les loisirs et les sports se doivent d'être accessibles à tous;
- Le citoyen est et doit être l'acteur principal de son loisir;
- La Ville de Fossambault-sur-le-Lac entend favoriser la participation de la population pour tous les groupes d'âge, pour les familles, tout en incluant les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles ou sociales;
- Les loisirs et les sports constituent des facteurs d'identité, de développement du sentiment d'appartenance à son milieu et sont importants pour assurer une meilleure qualité de vie;
- L'organisation des loisirs et des sports doit permettre à tous les citoyens d'atteindre leurs objectifs par une offre diversifiée et de qualité;
- La concertation et la participation active des citoyens et des acteurs importants du milieu constituent des éléments essentiels au développement et à la qualité de vie de l'individu et de la communauté;
- Le soutien au développement du loisir et du sport est une responsabilité commune que la Municipalité entend partager avec les gouvernements provincial et fédéral, les organismes et la population;

- Les activités de loisirs et de sports doivent être pratiquées d'une façon sécuritaire et efficace. La sécurité exige un système d'évaluation et une vigilance constante;
- Les jeunes sont l'avenir de la municipalité et leur dynamisme est une force qui anime les projets pour lesquels ils se sentent interpellés. À ce titre, ils doivent bénéficier d'une place privilégiée dans la Politique des loisirs et des sports.

Ces neuf grands principes serviront de bases dans cette politique. Ils assureront la cohérence et la continuité dans les prises de décision et la mise en place du plan d'action.



© : Facebook CNF



© : Olivia Sirois Photographie

RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Par l'entremise de ses services, des comités et en partenariat avec les organismes du milieu, la Ville joue un rôle de première ligne dans la planification et la gestion des projets de loisir et de sport. Elle offre des activités aux citoyens et apporte aux organismes du milieu un soutien financier, matériel et technique.

La Ville jouera quatre rôles fondamentaux dans la mise en œuvre de la politique des loisirs et des sports :

LEADER

LA VILLE JOUE UN RÔLE DE LEADER
LORSQU'ELLE **DIRIGE** UN PROJET

COLLABORATEUR

LA VILLE JOUE UN RÔLE
DE **PARTENAIRE** EN PARTICIPANT
ACTIVEMENT À DES
PROJETS PROPOSÉS

FACILITATEUR

LA VILLE, PAR SON **SOUTIEN**
TECHNIQUE, MATÉRIEL,
PROFESSIONNEL OU FINANCIER,
JOUE LE RÔLE DE FACILITATEUR DANS
DES PROJETS INITIÉS PAR
D'AUTRES ENTITÉS

AMBASSADEUR

LA VILLE JOUE LE RÔLE
D'AMBASSADRICE LORSQU'ELLE
INITIE UN PROJET ET QU'ELLE
RASSEMBLE DIFFÉRENTS ACTEURS
AUTOUR D'UN MÊME OBJECTIF.

PORTRAIT DU MILIEU

Fossambault-sur-le-Lac est une ville située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de la ville de Québec et elle est bornée par les municipalités de Lac Saint-Joseph, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Shannon. Son environnement bâti et son patrimoine représentent une richesse inestimable pour ce lieu. Le lac Saint-Joseph qui longe son territoire est un attrait magnifique au grand bonheur des résidents du milieu. Avec cette grande étendue d'eau comme terrain de jeu, les sports nautiques y sont très populaires. De plus, l'environnement naturel et l'aménagement de son territoire permettent une diversité dans les pratiques de sports et de plein air.

POPULATION

En 2016, la ville de Fossambault-sur-le-Lac avait une population de 1960 habitants¹, ce qui représentait une variation d'environ 21,5 % par rapport à 2011. Soulignons qu'une variation considérable du nombre de résidents est observée selon les saisons. En effet, environ le tiers de la population possède une résidence secondaire ou quitte durant l'hiver. Il est important de tenir compte de cette variation lors de la planification de projets en lien avec le développement en matière de loisir, de sport et de plein air.

Voici un portrait de l'âge et du genre de la population de Fossambault-sur-le-Lac :

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	TOTAL
0-14 ans	200	195	395
15-24 ans	60	60	115
25-34 ans	125	130	250
35-44 ans	135	145	280
45-54 ans	125	135	265
55-64 ans	180	170	355
65 ans +	175	130	305

Les données suivantes sont tirées du profil de recensement de 2016. Les données représentent un compte de 15 ou plus sont arrondies à la dizaine près. Par exemple, un compte de 15 dans une cellule serait arrondi à 20 et un compte de 24 serait aussi arrondi à 20. En raison de l'arrondissement des données, certains totaux ne correspondent pas.

¹ Statistiques Canada, Profil du recensement de 2016, <https://www12.statcan.gc.ca/>

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

En 2019, la Ville dispose d'équipements et d'infrastructures qui contribuent grandement à la qualité de vie de la population :

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES :

- Centre communautaire
- Pavillon Desjardins
- Chapelle Saint-Joseph-du-Lac

ENVIRONNEMENT BÂTI, PARCS ET TERRAINS :

- Parc Fernand-Lucchesi
 - Surface de hockey cosom et pickleball
 - Kiosque culturel
 - Terrains de tennis
 - Terrain de soccer
 - Terrain de basketball
 - Terrain de volleyball
 - Aire de jeux pour enfants
 - Jeu d'eau
 - Installations sanitaires
- Parc des commodores
 - Aire de jeux pour enfants
 - Jeu d'eau
- Parc public / Pavillon Desjardins
 - Aire de jeu pour enfant
 - Terrain de volleyball
 - Terrain de badminton et de pickleball
 - Terrains de pétanque
 - Patinoire et rond de glace
 - Installations sanitaires
- Parc des roses
 - Aire de jeux pour enfants
 - Panier basketball
- Plage municipale
 - Installations sanitaires
 - Marina-à-Tangons
- Piste multifonctionnelle
 - Bancs avec un circuit d'entraînement intégré
- Zone humide de la Pointe-aux-Bleuets

ÉQUIPEMENTS :

- Boîtes à jouets
- Boîtes à lire
- Matériels et équipements de loisirs et de sports variés



BÉNÉVOLAT

Aujourd'hui, le bénévolat va au-delà de la tâche accomplie. Il apparaît comme une expérience personnelle, citoyenne et solidaire, créatrice de liens sociaux et du capital social qui construit une communauté en santé². Les bénévoles sont au cœur de la vie citoyenne à Fossambault-sur-le-Lac. La Ville reconnaît que l'implication bénévole est importante pour le développement social de la communauté. Plusieurs organismes, comités et regroupements bénévoles se sont créés au fil des années afin d'offrir différents services sur le territoire :

Organismes, comités et regroupements bénévoles :

- Club Nautique du Lac St-Joseph (CNLSJ)
- Corporation Nautique de Fossambault (CNF)
- Corporation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac
- Corporation de mise en valeur de la zone humide de la Pointe-aux-Bleuets (CPAB)
- Club de pétanque le Fossamboule
- Club de Pickleball
- Club de voile Ontarizi
- Club de Shuffleboard
- Comité des aînés

Deux rencontres de la Table de concertation des organismes de loisirs et de la culture ont lieu chaque année entre les acteurs du milieu et la Ville afin de favoriser la mobilisation et la concertation. Ces rencontres permettent une planification des activités pour les saisons à venir. C'est également le moment où les organismes déposent leurs demandes d'aide financière annuelle qui seront prises en compte dans la planification budgétaire de la Ville.

² Importance de l'action bénévole :
<https://www.rabq.ca/importance-action-benevole.php>



PROGRAMMES ET ENTENTES

Comme mentionné précédemment, les municipalités sont appelées à fournir des services de loisirs, de sports et de plein air de plus en plus diversifiés. Dans ce contexte, la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités peut être un choix judicieux pour notre municipalité qui souhaite donner des services de qualité, accessibles à tous les citoyens. En ce sens, les services municipaux collaborent avec les villes de proximités sur des ententes et des programmes qui ont comme objectifs communs de donner accès à notre population à une offre complémentaire aux services de notre territoire. Ces ententes et programmes proviennent des demandes et des besoins ciblés par la population.



A photograph of several young children playing soccer on a grassy field. They are wearing blue jerseys with a logo that says "BOUCHER LORTIE" and a crest. The image has a blue tint. The text is overlaid on the center of the image.

LES CHAMPS D'INTERVENTION

À PARTIR DES PRINCIPES DIRECTEURS CITÉS
PRÉCÉDEMMENT, DES CHAMPS
D'INTERVENTIONS SONT IDENTIFIÉS.
ILS TRADUISENT LES GRANDES ORIENTATIONS
SUR LESQUELS CETTE POLITIQUE PORTERA.

AMÉNAGEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Dans la mesure du possible, la pratique d'activités physiques, de loisir et de plein air doit permettre à tous les participants, de tous âges et de toutes conditions, d'atteindre leurs objectifs, sans faire l'objet de discrimination. Pour ce faire, la Ville doit offrir des services et des infrastructures de qualité et permettre l'accès à des installations, des terrains et des équipements adéquats et sécuritaires.

OBJECTIFS

- 1 Offrir des sites d'activités de même que des ressources accessibles et adaptées propices à la pratique d'activités physiques, de loisirs ou de sports;
- 2 Investir les fonds et biens publics municipaux afin d'acquérir, d'entretenir et de gérer les infrastructures ainsi que les équipements, et ce, dans l'intérêt de la population;
- 3 Améliorer et élargir, au besoin, le réseau d'infrastructures et d'espaces verts de façon à répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens;
- 4 Favoriser la pratique régulière et sécuritaire d'activités physiques, sportives, de loisirs et de plein air;
- 5 Respecter l'environnement naturel dans l'offre de service des loisirs et des sports;
- 6 Offrir des activités de loisirs et de sports accessibles pour tous;
- 7 Favoriser les projets d'aménagement à usage libre en lien avec les loisirs, les sports et le plein air.



© : Mario Lucchesi

MOBILISATION ET PARTICIPATION

La réponse aux besoins multiples du citoyen requiert la collaboration et la concertation des acteurs (organismes, regroupements, administration municipale, etc.) desservant une même clientèle.

Les citoyens sont les principaux acteurs de leur milieu. Leur participation à la vie sociale est la clé du succès pour améliorer la qualité de vie et le mieux-être de la communauté.

Par la mobilisation et la participation, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac vise à élargir les possibilités dans l'offre de service en matière de loisir et de sport en réduisant les contraintes et les obstacles à la participation des usagers.

OBJECTIFS

- 1 Soutenir les organismes du milieu dans leur offre de service;
- 2 Favoriser la participation des citoyens à des activités de loisirs et de sports à caractère libre ou organisé;
- 3 Connaître les besoins de notre population en matière de loisir et de sport;
- 4 Assurer une offre de loisir et de sport diversifiée et de qualité, pour tous les âges et tous les goûts;
- 5 Encourager et reconnaître le bénévolat;
- 6 Favoriser la concertation entre les services municipaux, les organismes et les acteurs du milieu;
- 7 Favoriser la collaboration entre les instances municipales de proximité afin de proposer une complémentarité dans l'offre de loisir et de sport;
- 8 Offrir des activités qui portent une attention particulière aux jeunes;
- 9 Favoriser le bien-être, la santé et l'intégration sociale dans la mise en place de l'offre de service en matière de loisir et de sport;
- 10 Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants;
- 11 Reconnaître l'excellence sportive au niveau régional, provincial, national et international.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac doit transmettre à la population l'information relative aux possibilités de loisirs et de sports. La communication est un élément essentiel de toutes interventions municipales. La participation des citoyens passe avant tout par un accès à l'information efficace et de qualité.

Afin de diversifier l'offre de service de façon efficiente et efficace, la Ville encourage les initiatives en lien avec le développement des loisirs et des sports.

OBJECTIFS

- 1 Utiliser de façon optimale les différents outils de communication de la Ville pour faire connaître l'offre de loisir et de sport sur le territoire de la ville de Fossambault-sur-le-Lac;
- 2 Contribuer au dynamisme et au développement du milieu par le loisir et le sport;
- 3 Favoriser et promouvoir les activités en lien avec de saines habitudes de vie;
- 4 Offrir un accès facile à l'information et à des outils de communication clairs et efficaces;
- 5 Assurer l'intégration des principes de développement durable dans le déploiement de l'offre de service en matière de loisir et de sport;
- 6 Encourager et soutenir l'émergence de nouvelles activités dans les secteurs du loisir, du sport et du plein air;
- 7 Favoriser l'émergence d'organismes, de clubs, d'associations ou de regroupements, qui valorisent la pratique d'activités physiques, de loisir et de plein air, libres ou organisés;
- 8 Favoriser le développement d'activités à caractère nautique.





CONCLUSION

Autrefois lieu de villégiature, la ville est aujourd'hui un milieu de vie où les gens s'établissent. Dans les dernières années, la population de Fossambault-sur-le-Lac a connu des changements significatifs, notamment, l'augmentation des jeunes familles et le vieillissement de la population. D'autre part, les tendances en loisirs et les modes de vie sont en constante évolution. Le rôle des services municipaux est de développer la collaboration avec les forces actives du milieu.

La Ville souhaite consolider ses acquis en se dotant d'une vision actuelle en matière de loisir et de sport et ainsi renforcer la qualité de l'environnement des citoyens. La mise à jour de la politique a pour objectif d'actualiser et de préciser ses interventions afin que chaque citoyen trouve sa place au sein de la communauté. Cette politique est un outil de référence en matière de loisir et de sport pour guider les élus et les employés municipaux dans le processus décisionnel et dans le cadre de leur fonction.

L'adoption de cette mise à jour nécessitera la refonte du plan d'action. Celui-ci sera rédigé en concertation avec les intervenants en loisir et en sport du milieu.

La Ville reconnaît le travail accompli dans le cadre de la révision de la Politique des loisirs et des sports. Elle tient à remercier toutes les personnes qui y ont contribué.

REMERCIEMENTS

Un remerciement particulier pour les membres du comité de travail :

BRUNO LÉVESQUE,

Club Nautique du Lac
Saint-Joseph

CHARLES ROBITAILLE,

Corporation de la mise en
valeur de la zone humide
de la Pointe-aux-Bleuets

DANIELLE TURGEON,

Bibliothèque La Source

JOHANNE PAPILLON,

Club de pétanque

JULIE FRÉCHETTE,

Corporation Nautique
de Fossambault

MARIE-HÉLÈNE DASTOUT,

citoyenne

MARTIN ROCHETTE,

Corporation de la
Chapelle Saint-Joseph-du-Lac

MONIQUE BLOUIN,

Bibliothèque La Source

PIERRE-OLIVIER ROY,

Club de voile Ontarizi

RENÉE SAMSON,

Comité des aînés

SÉVERINE PARENT,

citoyenne

ANN-JULIE LAMARRE,

technicienne en loisirs
au Service des loisirs,
culture et vie communautaire

MIKE TUPPERT,

conseiller municipal

STÉPHANIE LANGLOIS,

directrice du Service des loisirs,
culture et vie communautaire

Nous remercions également les parents des jeunes fréquentant les camps de jour ainsi que la CNF et le CNLSJ pour l'utilisation de leurs photos.



Fossambault

SUR-LE-LAC